



Paris, le 1^{er} octobre 2024

Communiqué de presse

Lancement de la 31^{ème} édition du concours des rubans du Patrimoine et remise des prix nationaux de l'édition 2025

L'édition 2025 du concours des rubans du Patrimoine est lancée !

Ce concours a pour but de récompenser des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Les opérations récompensées par « les rubans du Patrimoine » illustrent la créativité et la ténacité des différents acteurs impliqués. Elles mettent en valeur le dynamisme des communes et de leurs groupements et les savoir-faire des artisans et entrepreneurs du bâtiment ainsi que de leurs compagnons.

Vous trouverez toutes les informations et le formulaire de participation sur le site www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr. Les dossiers devront être déposés au plus tard le 31 janvier 2025.

Par ailleurs, la cérémonie de remise des prix nationaux 2024 se tiendra le 22 octobre prochain à la Fédération nationale des Caisses d'Epargne à Paris.

Les communes de Merville-Franceville-Plage et Dives-sur-Mer (Calvados), Charly (Rhône), Boulogne-sur-Mer et Arques (Pas-de-Calais) se verront remettre leur prix par les représentants des cinq partenaires organisateurs : l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques et la Fédération Française du Bâtiment.

